

ACCUEIL DE LOISIRS "CLAIRVILLE"

Ecole du Stade - 1, rue du Stade - 05000 GAP ■ Tél : 06.80.16.50.09 ou 06.60.47.88.01
■ animation.clairville@ville-gap.fr

Fonctionnement du 6 juillet au 27 août 2026

Les enfants accueillis sont âgés de 6 ans à 12 ans révolus (jusqu'à la veille des 13 ans)

Lieu d'accueil **ECOLE DU STADE**

Inscription souple à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas

Attention : 7 demi-journées maximum par semaine.

Les repas sont fournis (repas, goûter).

Accueil des enfants à l'accueil de loisirs

■ de 7h45 à 9h le matin ■ de 11h30 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas

Récupération des enfants à l'accueil de loisirs

■ de 11h30 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas ■ de 16h30 à 18h15 le soir

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER L'ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.

TARIFS ALSH

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille.

TARIF VACANCES	HABITANTS DE GAP		HABITANTS HORS GAP Majoration du tarif
	MINIMUM	MAXIMUM	
Journée avec repas	10,90 €	22,00 €	+ 11,80 €
Journée sans repas	8,72 €	17,60 €	+ 9,44 €
1/2 journée avec repas	6,54 €	13,20 €	+ 7,08 €
1/2 journée sans repas	4,36 €	8,80 €	+ 4,72 €

GUICHET
UNIQUE

3 rue Colonel Roux
05000 GAP

Tél. : 04 92 53 24 23 / guichet-unique@ville-gap.fr



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GAP

Accueil de loisirs



ville de
Gap
CAPITAINE DOUCE

ÉTÉ 2026

STRUCTURES D'ACCUEIL PROPOSÉES

La Ville de GAP et son CCAS accueillent vos enfants en Accueil de Loisirs (sans hébergement) durant l'été et l'année scolaire (mercredis et petites vacances), sur 3 sites en fonction des âges et des périodes :

- La Clé des Champs : pour les 3 à 5 ans
- La Clairière : pour les 6 à 12 ans
- Clairville : pour les 6 à 12 ans (l'été uniquement).

Ces 3 structures sont ouvertes aux Gapençais.

Les familles domiciliées en dehors de la commune de Gap seront mises sur liste d'attente et contactées en fonction des places disponibles.

Pour connaître le fonctionnement, les modes d'accueil et les horaires, consultez le descriptif et le nouveau règlement intérieur de fonctionnement sur www.ville-gap.fr (Rubrique Famille/social puis CCAS enfance & loisirs).



MODALITÉS D'INSCRIPTION ÉTÉ 2026



LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU DU LUNDI 4 MAI AU SAMEDI 6 JUIN 2026.
Passée cette date, les inscriptions se feront tout l'été en fonction des places disponibles.

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants en accueil de loisirs pour cet été, vous êtes invités à renvoyer votre dossier complet :

> par mail à : guichet-unique@ville-gap.fr

(noter en objet : **ALSH ÉTÉ 2026** suivi des **NOM ET PRÉNOM** de l'enfant)

> par courrier au **Guichet Unique - 3, rue Colonel Roux - 05000 GAP**

Possibilité de déposer votre dossier en Mairie (boîte aux lettres extérieure si besoin)

> en vous présentant directement à un guichet

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR (Seuls les dossiers COMPLETS seront traités)

- fiche enfant 2026/2027 (dûment remplie)*
- dates d'inscription souhaitées*
- justificatif de domicile de - de 3 mois (quittance de loyer, facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe)
- en cas de séparation des parents : fournir le jugement
- avis d'imposition 2025 sur les **revenus de 2024** du foyer actuel (sauf si déjà fourni)
- attestation de paiement des prestations de la CAF ou de la MSA de - de 3 mois (sauf si déjà fournie)
- Notificatuin de l'aide aux Temps Libres 2026
- la fiche sanitaire de liaison (dûment remplie)*
- la photocopie des vaccinations à jour
- 1 photo d'identité de l'enfant (mentionnant au dos son nom et son prénom)
- Fiche complémentaire*



Les documents* à remplir et à consulter sont téléchargeables sur le site internet de la Ville de Gap. Une version papier de tous ces documents est également disponible, si besoin, en Mairie (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h).

Une fois votre dossier administratif traité, vous serez destinataire par courrier de la carte de l'enfant (**à présenter obligatoirement au centre lors de la venue de l'enfant**). Le séjour sera facturé en fin de mois. Vous recevrez donc directement une facture à domicile ou en version dématérialisée selon votre choix.

ATTENTION : Les familles domiciliées hors GAP seront inscrites en liste d'attente et contactées **par le Guichet Unique pour confirmation d'inscription à compter du 22 juin.**

DÉLAIS : Inscription possible au plus tard le mardi précédent avant 12h de chaque semaine pour la semaine suivante et en fonction des places disponibles, si le dossier de l'enfant est complet.

Annulation ou modification jusqu'à 7 jours (lundi au dimanche) avant la semaine initiale (Exemple : enfant inscrit semaine 32 (3 au 9 août) annulation jusqu'au dimanche de la semaine 30 - le 26 juillet).

Les réservations de l'été sont consultables : <https://gap.portail-familles.com> (mes agendas et réservations).

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL "LA CLÉ DES CHAMPS"

6, Bd Bellevue - 05000 GAP ■ Tél : 04.92.53.26.95 ■ centre-loisirs.maternel@ville-gap.fr

Fonctionnement du 6 juillet au 28 août 2026

Les enfants accueillis sont âgés de **3 ans** (scolarisés et ayant acquis la propreté) à 5 ans révolus (jusqu'à la veille des 6 ans) Inscription souple à la demi-journée ou à la journée avec ou sans le repas.

Les repas sont fournis (repas, goûter).

Accueil des enfants à l'accueil de loisirs

- de 7h45 à 9h30 le matin
- de 11h30 à 12h15 avant le repas
- de 13h30 à 14h après le repas

Récupération des enfants à l'accueil de loisirs

- de 11h30 à 12h15 avant le repas
- de 13h30 à 14h après le repas
- de 16h30 à 18h15 le soir

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER L'ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.

ACCUEIL DE LOISIRS "LA CLAIRIÈRE"

Charance - 05000 GAP ■ Tél : 04.92.51.08.26 ■ animation.clairiere@ville-gap.fr

Fonctionnement du 6 juillet au 28 août 2026

Les enfants accueillis sont âgés de 6 ans à 12 ans révolus (jusqu'à la veille des 13 ans).

Inscription en journées complètes avec le repas.

2 possibilités d'inscription : semaine de 5 jours du lundi au vendredi / semaine de 4 jours : lundi mardi, jeudi vendredi

Les repas sont fournis (repas, goûter)

Un ramassage est organisé le matin et le soir sur 3 lieux d'accueil.

LIEUX D'ACCUEIL (identique pour l'aller et le retour)

HORAIRES

Ecole de Bellevue

Matin : 7h45 / 8h45 - Soir : 17h45 / 18h15

Ecole de Porte-Colombe (cour de l'école maternelle, accès Jean Jaurès)

Ecole Fontreynne (cour de l'école élémentaire, accès Boutons d'or)

Matin : 8h00 / 8h45 - Soir : 17h30 / 18h00

Si votre enfant est inscrit à l'accueil Clairière :

Accueil des enfants à l'accueil de loisirs

- de 8h30 à 9h30 le matin

Récupération des enfants à l'accueil de loisirs

- de 16h30 à 17h15 le soir maximum

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER L'ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.